Choix du résident inclus au PASA et pouvant être pris en charge dans le cadre de la toilette thérapeutique

Lors de la réunion mensuelle du PASA avec validation du responsable PASA

Première évaluation des capacités du résident lors de la toilette par **l'ASG** du PASA **en collaboration avec le soignant de l'unité, le premier jour** de la mise en œuvre de la toilette thérapeutique

Le soignant de l'unité fait la toilette du résident comme d'habitude et l'ASG observe le comportement du résident

ASG : Evaluation des capacités du résident avec le document : « Toilette thérapeutique Evaluation des capacités du résident et des objectifs de la toilette thérapeutique »

Suite à la première observation, Proposition des actions par l'ASG avec le document : « Actions et évaluations hebdomadaires d'objectifs pour le résident » et validation par l'IDEC

Poursuite des séances de toilette thérapeutique : Réalisation de la toilette par l'ASG seul, le jour défini. Si besoin, présentation de l'ASG au résident par le soignant de l'unité. Utiliser le document « Prise en charge des troubles du comportement pendant la toilette »

Evaluation mensuelle des actions déterminées pour l'accompagnement du résident dans le cadre de la toilette thérapeutique (ASG, psychomotricienne et IDEC)

Validation des actions et **évaluation** de celles-ci lors des réunions mensuelles toilette thérapeutiques et validation du responsable du PASA

Arrêt de la prise en soins par l'ASG du PASA et passage du **relai aux équipes soignantes** avec **étapes déterminées** affichées dans **la salle de bain du résident** pour la réalisation de la toilette

Modification du plan de soins du résident par **le référent** en fonction des étapes de **la toilette**

Poursuite de la prise en soins par l'ASG